

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2014

Département du Gard  
Mairie de  
Molières-sur-Cèze

Étaient présents : Patrick DUMAS, Maire, Jean VEYRUN, Denise COLLIER, Gilbert GARCIA, Serge PARAYRE, Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Jean-Louis BERTRAND, Sylvain CIVIDINO.

Étaient absents : Liliane BREARD représentée par Denise COLLIER, Walter RIEDER représenté par Jean VEYRUN, Cyril LAURENT représenté par Patrick DUMAS, Cyril AUBANEL

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30. Gilbert GARCIA est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 20 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises au titre de l'article L.2122-22 : Néant .

**1 - Vente site industriel :**

- lot 7 : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 2 décembre 2012 le lot 7 a été octroyé à M. Cyril ROBERT au prix de 32 052 € T.T.C dont TVA sur marge 3 562,70 €. Les modalités et conditions d'acquisition étant résolues, il convient d'adapter le prix au nouveau régime de TVA en vigueur au premier janvier 2014 :

S.C.I. SERC (M. Cyril ROBERT) Lot 7 - 32 052 € T.T.C dont TVA sur marge 3 623,29 €. Unanimité.

- Lot 6 : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 21 juin 2012 le lot 6 a été octroyé à M. ENJOLRAS au prix de 26 000 € T.T.C dont TVA sur marge 3 372 €. L'acquéreur s'étant désisté, la SCI SERC fait une proposition d'acquisition à hauteur de 22 000 TTC. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à la S.C.I. SERC (M. Cyril ROBERT) Lot 6 - 22 000 € T.T.C dont TVA sur marge 3 019 €.

Pour les lots 2, 3 et 4 les décisions seront à prendre au prochain conseil.

**2 - Convention compteur gaz :** Monsieur le Maire indique que la société Gaz réseau Distribution France installe un système de télérelève en hauteur aux fins de télérelever les compteur de gaz.

L'équipement serait placé sur la Maison de retraite Notre-Dame des Mines et au château d'eau des brousses moyennant une redevance annuelle de 50 € par site. Adopté à l'unanimité

**3 - Cimetière de Gammal : polygone musulman :** une portion du cimetière de Gammal sera réservée pour les personnes de confession musulmane Unanimité.

4 - DETR 2014 - Demande subvention pour la route Notre-Dame des Mines :  
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal de demander un financement au titre de la D.E.T.R 2014 pour la rénovation de la route d'accès à l'E.H.P.A.D. Notre-Dame des Mines et à sa mise en sécurité routière (accès en toute saison, circulation des ambulances, secours...).

Les travaux sont estimés à 80 000 € H.T. Le plan de financement est prévu de la manière suivante :

D.E.T.R. 40% :	32 000 €
- Commune 60 %	48 000€

Ces investissements seront inscrits au budget communal de l'exercice 2014. Adopté à l'unanimité.

5 - Marché de travaux : chemin de Montalet 2d tranche : Monsieur le Maire présente à l'assemblée municipale les trois propositions concernant le réalisation de seconde tranche de travaux pour réaliser le chemin du Montalet :

- EMGC	92 000 € H.T.
- BERNARD TP	51 600 € H.T.
- TPLR	47 680 € H.T.

A l'unanimité, le Conseil municipal, décide de retenir la proposition d'intervention de l'entreprise TPLR, 30500 SAINT-BRES pour un montant de 47 680 € H.T.

6 - Vente de terrains : les demandeurs doivent pas confirmer leurs demandes par écrit dans les prochaines semaines.

#### Questions diverses (sans vote)

A la question de M ADRYANCZYK portant sur la catastrophe naturelle « sécheresse », Monsieur le Maire précise qu'à Molières-sur-Cèze peu de déclarations ont été recensées (deux). Le cas de la commune n'a pu être retenu par la préfecture.

Monsieur le Maire informe les conseillers que le prochain conseil aura lieu le 11 mars à 18 h 30.

La séance est levée à 19 h 10.

Le secrétaire de séance,

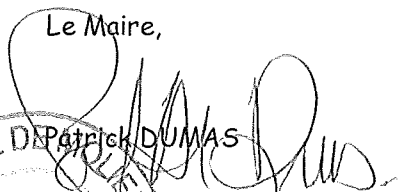
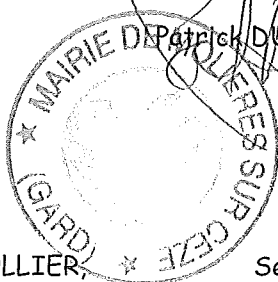
Gilbert GARCIA,

Jean VEYRUN,

Georges ADRYANCZYK-PERRIER,

Denise COLLIER,

Jean-Louis BERTRAND

Le Maire,  
  


Serge PARAYRE

Sylvain CIVIDINO